



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉTUDIANT·ES

Le Comité social d'administration, c'est quoi ?

Le CSA est une instance constituée de représentants de TOUT le personnel (enseignant·es, enseignant·es-chercheurs·ses, chercheurs, BIATSS, infirmières, assistantes sociales, titulaires, contractuel·les et vacataires) : 20 membres (10 titulaires et 10 suppléant·es), présent·es par des organisations syndicales. **L'organisation ainsi que les conditions du travail au sein de l'UTC et toutes les règles des services sont soumises au CSA** et ce quel que soit la catégorie de personnel concernée. Les représentant·es siègent également dans une formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail du CSA (FS-SSCT). **Il est donc important de faire entendre vos voix en votant pour nos représentants qui vous défendrons.**

Ce que nous défendons !

Les personnels de l'ESR sont incontestablement sous-payés. En juillet, le gouvernement a été contraint d'augmenter la valeur du point d'indice de 3,5%. Plutôt que d'augmenter les salaires, le gouvernement nous impose des politiques indemnitaires (RIPEC, RIFSEEP, ...) qui divisent les personnels. La FSU veut gagner l'équité dans la répartition des indemnités et renforcer l'indiciaire : **elle revendique une augmentation immédiate de tous les salaires et l'indexation de la valeur du point sur l'inflation.**

SALAIRES

EMPLOIS

En CSA, les élu·es FSU agiront pour des dotations budgétaires et des emplois à la hauteur des besoins. La FSU se mobilise contre les suppressions ou les gels de postes, le recrutement de plus en plus important de contractuel·les mal payé·es, la multiplication des heures complémentaires ...

Les élu·es FSU partagent vos conditions d'exercice, trop souvent dégradées. Leurs interventions dans les instances universitaires visent à améliorer l'organisation des services et leurs dotations en moyens, empêcher la dégradation des conditions de notre travail et dénoncer les pressions managériales. Chaque voix donnera plus de force à nos élu·es pour vous défendre. Nous voulons collectivement et démocratiquement reprendre la main sur la qualité et le sens de notre travail, sur l'accomplissement de nos missions de service public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec les syndicats de la FSU





ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉTUDIANT·ES

Nos actions

Les personnels : Les élu·es FSU se sont mobilisés pour une gestion et une répartition des moyens et des postes équilibrés, des plans de formation au plus près des besoins, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la défense du pouvoir d'achat des TOUS les agents, une égalité de traitement entre titulaires et contractuel·es. La FSU porte les revendications des personnels pour améliorer leurs conditions de travail et le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Elle défend les mesures de titularisation et de stabilisation des contractuel·es.

Santé, Sécurité et Conditions de Travail : Concrètement, ces dernières années, au sein de l'UTC, les élu·es FSU ont contribué à l'analyse des risques professionnels (y compris les risques psycho-sociaux), à leur prévention, notamment du harcèlement moral et sexuel, aux visites de services, à l'accompagnement des collègues pour la défense de leurs droits face à l'administration, etc. Les élu·es agissent auprès des collègues et sont consultés sur les projets d'aménagement importants. Ils peuvent rappeler la responsabilité du chef d'établissement en matière de sécurité et de prévention.

Nos revendications

- pour **une amélioration des conditions de travail** (locaux, matériel, environnement, ...) de tous les personnels ;
- pour un **plan de requalification des personnels BIATSS** (AENES, BIB et ITRF de toutes les BAP) de C en B et de B en A pour tous les personnels assurant des tâches du corps supérieur ;
- pour **l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes** dans toutes les procédures ;
- pour la **réduction des tâches administratives** des personnels d'enseignement et de recherche et **le recrutement de personnels BIATSS titulaires** correspondant à ces tâches ;
- pour le respect du **droit à la déconnexion** ;
- pour des **procédures de gestion des personnels** permettant la levée des blocages de carrière ;
- pour un **alignement de la carrière et de la rémunération** des contractuel·es sur ceux des titulaires ;
- **contrer les primes "au mérite" et "d'intéressement"** (la FSU revendique l'uniformité des primes à court terme et leur intégration aux salaires).

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec les syndicats de la FSU

